

13 TP SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE IMMEUBLE MBM
13400 AUBAGNE
RCS Marseille N°477 600 613

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 NOVEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le 15 novembre, à 12 heures,

La Société OB MANAGEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 770 000 euros, ayant son siège social Immeuble MBM 820 Chemin de l'Aumône Vieille, 13400 AUBAGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 534 015 870, représentée par Monsieur Olivier BAUDOIN, en sa qualité de Président, associée Unique de la société 13 TP SERVICES,

En présence de Monsieur Olivier BAUDOIN, Président non associé de la Société,

La société COPHOTRI, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Olivier BAUDOIN de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La Société OB MANAGEMENT, société par actions simplifiée au capital de 770 000 euros, dont le siège social est sis Immeuble MBM, 820 Chemin de l'Aumône Vieille, 13400 Aubagne, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 534 015 870, et représentée par son Président Monsieur Olivier BAUDOIN.

Monsieur Olivier BAUDOIN, au nom de la Société OB MANAGEMENT qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société OB MANAGEMENT
Son Président Monsieur Olivier BAUDOIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Baudoine', with a long horizontal stroke extending to the right.